



« D-évaluation » du DGAP : un mauvais coup pour l'agronomie française

Le 22 novembre 2004

Secrétariat Administratif du Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél. 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50

Document consultable sur les sites <http://www.inra.fr/intranet-cgt> et <http://www.inra.cgt.fr/>

Le Département de Génétique et d'Amélioration des Plantes est un département crucial pour l'INRA : l'un des plus anciens, l'un des plus gros et aussi celui qui a donné des centaines de variétés végétales améliorées dans tous les secteurs de l'agriculture. Du coup, à maints égards, la commission d'évaluation du DGAP, qui a rendu son avis en mai dernier, a souvent pointé la politique même de la Direction Générale (DG) davantage que celle du DGAP. Ce département, privé ces dernières années de plus en plus de sa capacité propre à construire sa politique scientifique, a été largement remis en cause par cette évaluation.

La CGT-INRA veut « évaluer » cette évaluation¹, à plus d'un titre exemplaire de ce nouveau style, et qui par endroit atteint à la caricature.

Il y a beaucoup d'aspects désagréables dans cette évaluation mais nous souhaitons ne nous en tenir qu'à trois d'entre eux.

① *La majorité des agents du DGAP se trouvent dans l'incapacité de lire le rapport d'évaluation*

Écrit en anglais, avec une arrogance confondante, le rapport ne pourra pas être lu par les centaines d'agents qui n'ont pas eu la chance d'accéder à une connaissance suffisante de cette langue et qui pourtant sont directement visés.

A noter qu'au-delà du département et de l'INRA même, de très nombreuses personnes rencontreront le même problème alors que l'activité de ce département reste, dans notre pays, stratégique. On sait pourtant combien le point de vue global (extérieur à l'INRA) est crucial pour évaluer les activités d'un tel département en matière de recherche finalisée. Rappelons que ni le département BV ni le département EA n'ont eu à subir ce genre de rapport en anglais, bien que des scientifiques étrangers aient aussi été membres de leur commission d'évaluation. Sauf à croire que les francophones participants à cette évaluation n'osent pas se présenter en face des agents de l'INRA, l'absence d'une traduction rapidement mise en circulation est incompréhensible.

② *Cette évaluation échoue sur l'objectif qui la justifiait*

La lettre de mission de la commission lui donnait 3 objectifs :

« Cette commission a pour mission de porter un regard critique sur les dimensions suivantes du département :

- la qualité de son activité et de sa production scientifique,

- la pertinence et la contribution socio-économique de ses travaux,
- sa plus-value par rapport à la somme des bilans de chacune des unités qui le composent. ».

Le premier objectif nécessite à peine une commission particulière étant donné la nature des critères, essentiellement comptables qui sont généralement admis par la commission (nombre de publications de rang A). Une personne de l'administration peut tenir de tels comptes. Le travail des CSS permet de le préciser grandement. Aucune surprise dans le fait que la commission, s'appuyant sur un travail particulièrement bien préparé, ait pu « juger » (pas mal d'ailleurs) le DGAP sur ce plan.

Le troisième objectif fait partie de ces problèmes technocratiques qui se posent dès lors que l'animation scientifique n'est plus le centre de l'activité attendue d'un département. Rappelons que les départements ont été transformés en instrument de contractualisation avec la réforme de 1997. Nous pensons qu'il ne s'agit pour la DG que d'une étape vers leur liquidation complète au profit de projets à 4 ans (ou de toute durée qui s'écoulera à l'heure de Bruxelles). Pourtant, la commission a constaté que l'activité d'animation du département et des réseaux, la véritable substance de l'INRA, a résisté à la réforme. Pour combien de temps ?

Le deuxième objectif est complètement manqué. Notons que, pour une recherche finalisée, ce devrait pourtant être la véritable justification d'un tel travail. C'est en effet la simple question du paysan, du salarié, du consommateur lambda : à quoi a servi le progrès génétique, dans mon pays depuis 5 ans et plus, et pour combien l'INRA y a-t-il participé ? Dès le début de son rapport, l'échec de la commission est annoncé :

« The scope and objective of the present evaluation was to critically evaluate (...) and the socio-economic relevance of (souligné par nous) its strategic choices (...) » au lieu de « pertinence et (souligné par nous) contribution socio-économique » dans la lettre de mission.

Le passage du et au of change tout. Alors que la DG réclamait (ou semblait demander) une évaluation de la

¹ Les documents relatifs à l'évaluation du DGAP sont accessibles sur l'intranet INRA : <http://www.inra.fr/Intranet/Departements/gap/actualite/infosgap/evaluation-dggap2004/index.html>

« D-évaluation » du DGAP : un mauvais coup pour l'agronomie française

contribution socio-économique, la commission répond évaluation de la pertinence des choix socio-économiques ! La commission ne parle que de projets, de choses à venir, de structures, de programmes, permettant de..., etc. Bref, du vent et des promesses.

Bien que le sous titre du paragraphe consacré à cette question fasse illusion une seconde, (« pertinence and (souligné par nous) *socio-economical contribution of research* »), le corps de la réponse ne laisse aucun doute, non plus d'ailleurs que la brièveté de ce paragraphe. Il n'y est question que de la stratégie du département en la matière et jamais (nous le soulignons encore) du travail réel réalisé pour le progrès génétique visible dans l'agriculture française et européenne.

Notons que **même les représentants du ministère de l'Agriculture lors du dernier Conseil d'Administration de l'INRA², ont critiqué sévèrement le retrait massif de l'INRA de la création variétale** alors que les critiques des ministères en séance sont exceptionnelles. Guy Riba avait chiffré la réduction des effectifs travaillant sur la création variétale (20 agents de catégorie A soit **12 ETP** (équivalents temps plein) **en 2004** contre 50 agents soit 35 ETP en 2000) et annoncé une « prise en compte de réflexions et d'évolutions récentes »...

Pendant ce temps, les semenciers danois, australiens et US se taillent des parts de marché chaque jour plus vastes en France et en Europe. Pendant ce temps, les critères d'inscriptions au Catalogue Officiel des Variétés deviennent plus minces que jamais, se limitant peu à peu à la DHS³ moléculaire ; les brevets chassent les COV⁴ et l'activité inventive de l'INRA et des obtenteurs français (à commencer par Agri Obtentions) est passée sous silence. Aucune analyse sérieuse des transferts massifs de technologie réalisés par le DGAP vers l'aval n'est produite. N'était-ce pas là pourtant le champ réel et bien circonscrit de la « contribution socio-économique » du DGAP ? Y a-t'il à l'INRA un autre département qui puisse plus clairement avancer des éléments d'analyses, depuis 20 ans et bien davantage ? On ne trouve même aucune évaluation de l'efficacité de la sélection par exemple en terme de vitesse du progrès génétique.

Selon nous, la commission d'évaluation du DGAP a totalement failli sur tous ces points car elle n'a même pas eu accès à l'information pertinente et n'a sans doute jamais cherché à l'obtenir.

Nous voyons dans cet échec l'expression d'une situation similaire à l'incompréhension de la commission de Bruxelles devant la première place européenne de la France (devant le Royaume uni, l'Allemagne, la Suède et autres) dans l'exportation de produits de haute technologie malgré sa faible performance en matière de brevets !

² <http://www.inra.fr/intranet-cgt/actions/conseil-administration/CRCA-oct2004.pdf>

³ DHS : Distinction Homogénéité Stabilité. Test obligatoire pour l'inscription d'une nouvelle variété et sa commercialisation.

⁴ COV : Certificat d'Obtention Végétale. Permet de protéger l'obteneur et l'utilisateur contre l'utilisation frauduleuse de la variété.

En revanche, l'impact de cette évaluation sur le DGAP est très négatif. La Direction Générale s'appuie sur elle pour maintenir le DGAP sans direction (plus de Chef de Département depuis la mi-juillet), mettant toute l'amélioration des plantes publique française en état de fragilité à un moment clef de l'évolution de cette activité en Europe et dans le monde. Marion Guillou considère qu'il n'y a pas de crise et que s'il n'y a pas de nouveau chef au DGAP, c'est que la « **réflexion sur la structure des départements végétaux est encore en cours** » (voir le compte-rendu du Conseil d'Administration du 21/10/04²).

Nous constatons encore une fois que les évaluations concoctées par la réforme de 1997 visent à côté, créent du malaise, désespèrent des labos entiers et amplifient les contradictions entre le développement autonome des sciences et l'innovation technologique. Sur ce dernier point pourtant, l'INRA avait fort bien réussi avant les dernières réformes.

Nous craignons que l'Institut ne vive plus que sur des acquis en peau de chagrin.

③ 5 ans après, l'échec avoué de Génoplante

Il est triste (mais non surprenant) de constater que la commission a donné dans la langue de bois concernant l'entrée en fanfare des outils modernes de la génétique à l'INRA « grâce à Génoplante ». Étant donné l'importance et la qualité des laboratoires ayant reçu des fonds si importants et essentiellement publics de Génoplante, comment croire que de telles sommes dépensées n'auraient pas abouti à des résultats ?

La vraie question n'était-elle pas de savoir si, **avec les mêmes moyens, l'INRA n'aurait pu faire mieux sans Génoplante** ? Osons soumettre Génoplante à la question 3 de la lettre de mission de la commission !

Une autre question est aussi de savoir si les dizaines d'ITA jetés à la rue à l'issue de leur contrat Génoplante, emportant leurs compétences nouvelles, n'eussent pas pu encore être utiles au progrès de la recherche publique dans le cadre statutaire ? Comme le dit en creux la commission, la volatilité des fonds met en danger les laboratoires fortement engagés dans Génoplante. Or, et là nous reprenons ce que nous CGT-INRA avons toujours dit, **il est irresponsable, s'agissant de surcroît d'argent public, de soumettre des programmes fondamentaux à des crédits venant d'entreprises privées soumises au marché.** Cela signifie que ces sociétés ne réagissent qu'au jour le jour via les cours de la bourse et n'ont plus les capacités de construire des stratégies de recherche à moyen terme et encore moins à long terme.

Rappelons quelques étapes :

- Investissements dans Génoplante et promesses du partenaire industriel majeur, Rhône Poulenc (société française),
- Investissements parallèles massif de Rhône Poulenc aux USA dans la recherche sur les biotechnologies,

« D-évaluation » du DGAP : un mauvais coup pour l'agronomie française

- fusion de Rhône Poulenc avec Hoechst (société allemande) pour créer Aventis crop science (Acs),
- ventes d'Acs à Bayer (société allemande),
- Désengagement de Bayer de Génoplante.

Sans naturellement pouvoir prévoir ces évolutions en détail, nous savions que seuls les structures publiques pouvaient garantir le développement de la génétique végétale finalisée à l'INRA. **Dans le meilleurs des cas, les promoteurs de Génoplante se sont trompés ; dans le pire, ils ont trompé de nombreux chercheurs et ITA qui aujourd'hui doivent trouver eux même une solution à la chute dramatique des financements de leurs recherches.**

Quelles leçons en tire la commission et la DG de l'INRA ? *Il commence à pleuvoir, jetons-nous à l'eau !*

Toujours sur le mirifique Génoplante, et concernant la publication des données scientifiques, tout en pointant la catastrophique tendance au secret engendrée par Génoplante, **la commission dénonce les pressions industrielles pour ne pas diffuser les informations.** Nous apprécions certes que la commission regrette ce qui fut l'un des plus sombres aspects de Génoplante que d'introduire partout le secret, à l'extérieur comme le « dénonce » la commission, mais aussi en interne au sein mêmes des laboratoires financés. Mais pourquoi la commission paraît-elle accuser le département de faiblesse alors que c'est la DG qui a négocié Génoplante pour ensuite l'imposer au DGAP et aux chercheurs, privés de toute autre ressource financière ? La commission encore une fois a limité son analyse et, sans grandeur, elle dédouane la politique des directions générales qui se sont succédées depuis 1997.

La CGT-INRA, soutenue par des centaines de chercheurs de l'INRA et d'ailleurs, a dénoncé sans relâche les conséquences désastreuses des clauses de contrats qui ont empêché la diffusion de très nombreuses informations, et qui ont autorisé les sociétés privés à ne pas transmettre toutes les informations à leurs partenaires publics. **Nous avons toujours dénoncé cette politique qui a davantage corrompu l'image de l'INRA dans la société et l'a empêché de prendre toute sa place dans la lutte contre le brevetage des connaissances génétiques,** au moment où des négociations internationales importantes avaient lieu.

Et voilà qu'aujourd'hui, des larmes de crocodiles sont versées par des évaluateurs lors de l'évaluation du département qui fut la principale victime de cette pratique !

Nous considérons que ce combat n'est pas terminé et plus que jamais la CGT-INRA réclame une évaluation indépendante et publique de Génoplante I et II. D'ailleurs, la généralisation des fuites incontrôlées de transgènes dans les champs cultivés et les banques de semences (au moins pour le maïs et la tomate), ainsi que l'impraticabilité de prix prohibitifs pour les semences dans des marchés non solvables ou saturés, pourraient bien révéler

l'inadaptation de la forme juridique du brevet pour protéger les innovations variétales.

Nous noterons ici seulement que l'imagination de la commission sur ce sujet s'est montrée bien pauvre, restant du domaine des incantations. Par exemple, nous ne pouvons nous empêcher de traduire la phrase suivante qui figure en bonne place dans le texte de la commission :

« It must be made clear to the private partners that a free flow of information (and biological resources) on model organisms (e.g. Arabidopsis) works both ways and that in particular in genomics much more can be gained from unrestricted sharing than from restrictive policies. ». « Il doit être clairement signifié aux partenaires privés qu'un libre flux d'information (et de ressources biologiques) sur les organismes modèles (par ex. Arabidopsis) fonctionne dans les deux sens et qu'en particulier en génomique, il y a bien plus à gagner à un partage sans restriction que d'une politique restrictive ».

Plût au ciel que le PDG de Bayer Crop Science ou Pioneer vous entendent ! On ne sache pas que ces sociétés feraient bientôt appel à vos services pour évaluer leurs contributions socio-économiques...

Certes, la situation n'est pas stabilisée. Le dernier congrès international d'agronomie et de génétique à Brisbane (Australie) a été conclu le 1^{er} octobre dernier par Tim Reeves⁵... qui a insisté sur deux points : 1) Le brevetage des connaissances génétiques doit-il être considéré comme acquis ? 2) Dans la mesure où la recherche publique doit contribuer au progrès dans le privé, il faut aussi évaluer la recherche privée.

On le voit, nos mots d'ordre ne sont pas des appels sans écho. De fait, tous ceux qui cherchent à promouvoir une recherche au service des populations se retrouvent sur ces questions.

Conclusion

Nous appelons la Direction Générale (et bien sûr les autorités de tutelles) à enfin entreprendre une analyse complète de la stratégie des entreprises et activités d'aval de l'INRA avant de contracter tout accord avec des partenaires sanctifiés du sceau de la société anonyme.

Nous appelons la DG à cesser de lancer des évaluations sans donner aux commissions d'évaluation les moyens de faire les analyses nécessaires à une véritable évaluation des conséquences sociales et économiques des progrès scientifiques mis en jeu par les partenaires.

Nous appelons la DG à reconsidérer le démembrement des départements au profit de projets à 4 ans conduits dans des pôles d'excellences.

⁵ Professeur australien d'agronomie, directeur du CIMMYT de 1994 à 2002.